



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 29 novembre 2023

N° d'affaire : 2023.RRGR.111

Motion n° 084-2023

Adapter les impôts sur les mutations à la nouvelle donne

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Rejet de la motion

Berne, le 29 novembre 2023

Au nom du Grand Conseil



Francesco M. Rappa
Président

Patrick Trees
Secrétaire général